

[PERFORMANCE](#)[FLUIDES](#)[TERRITOIRE](#)

## ECONOMIE D'EAU : L'UNION DE 200 EMS SARTHOIS FAIT LA FORCE

🕒 28 novembre 2025 | Geneviève De Lacour  0

**Pour bénéficier des aides de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et réaliser un audit de leurs consommations d'eau, 200 établissements médico-sociaux sarthois se sont réunis autour de l'Adapei 72. L'agence de bassin ne subventionne en effet jamais les dépenses inférieures à 10 000 euros. Unies, les structures ont décroché la timbale.**



© Epictura

« Vous êtes un établissement isolé, vous souhaitez réaliser un audit et les travaux qui en découlent, mais vous n'atteignez pas le plancher des 10 000 euros pour déclencher les aides de l'agence de l'eau ? Regroupez-vous avec d'autres établissements ! », tel est l'appel lancé par la Sarthe, notamment aux Ehpad du département.

Au final, 200 structures du secteur social et médico-social y ont répondu. Ces établissements vont pouvoir réaliser un audit de leur consommation d'eau, en ne dépensant que 30 % du coût de l'étude.

Pour bénéficier des subventions de l'agence, « il est possible de se regrouper et de passer par une convention collective », a expliqué Corentin Duhamel, chargé de mission coopérations et financements à la Mission d'appui à la performance des établissements de santé (Mapes) qui organisait le 25 novembre à Angers sa journée régionale.

### CONVENTION COLLECTIVE

« L'idée du dispositif « efficacité et transition énergétique » (ETE) de la Mapes est de développer cette coopération avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne », a-t-il ajouté.

« Une convention collective, portée par l'Adapei 72, a été signée la semaine dernière, dans la Sarthe, pour les 200 structures. On a mis un an pour aboutir à cette convention », a-t-il précisé.

Ainsi 200 audits sont prévus sur trois ans. « Une entreprise est prête à réaliser ces audits ». Grâce à ce regroupement, 70 % du coût de l'opération sera financé par l'agence de l'eau.

Seule contrainte : le porteur du projet doit disposer d'un comptable public pour faire financer les travaux d'efficacité. En revanche, nul besoin de ce portage public si l'opération se limite à des audits.

## MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS

L'agence de l'eau envisage également de financer la modernisation d'équipements. Le centre hospitalier (CH) de Saint-Nazaire qui souhaitait remplacer ses centrales de traitement d'eau pour son service de dialyse devrait ainsi recevoir une subvention de 600 000 euros de l'agence Loire-Bretagne pour l'achat de nouvelles centrales moins consommatrices d'eau.



© Epictura

Autre exemple, le CH du Haut-Anjou devrait recevoir une subvention pour la modernisation de son matériel de blanchisserie. Les deux projets ont été accompagnés par le dispositif ETE.

Plusieurs établissements de la région réfléchissent également à réaliser un plan de comptage. L'installation de compteurs étant considérée comme une étude est donc financée à 70 % par l'agence de bassin.

## UN CONSEILLER EAU POUR LES PAYS DE LA LOIRE

Comme en Bretagne, la Mapes souhaiterait bénéficier d'un conseiller régional en économie d'eau en santé (Lire notre [article du 30 avril 2025](#)). Ce conseiller serait intégré au réseau ETE

de la Mapes.

Mais pour l'instant, le poste n'est financé qu'à 50 % par l'agence de l'eau. « Le reste pourrait être pris en charge par l'Acep 49 (association regroupant des centres hospitaliers et des Ehpad publics du Maine-et-Loire) », a révélé Corentin Duhamel. Un recrutement est envisagé en septembre 2026, une fois le financement bouclé.

 FACEBOOK  TWITTER  LINKEDIN

## A LIRE ÉGALEMENT



## [PARTENARIAT DE POIDS ENTRE LE GRAM HAUTS-DE-FRANCE ET LE RESAH](#)